Document généré le 17 juil. 2025 18:29

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire

Syndicats et organisations populaires : élaboration d'une perspective de lutte sur les conditions de vie

Trade-Unions and Citizen Groups: Towards Common Action on Quality of Life Issues

Sindicatos y organizaciones populares: la elaboración de una perspectiva de lucha sobre las condiciones de vida

Gérald Larose et Pierre Hamel

Numéro 4 (44), automne 1980

Logement et luttes urbaines

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1035052ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1035052ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Larose, G. & Hamel, P. (1980). Syndicats et organisations populaires : élaboration d'une perspective de lutte sur les conditions de vie. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 141–145. https://doi.org/10.7202/1035052ar

Résumé de l'article

Depuis plusieurs années la présence du mouvement syndical aux côtés des organisations populaires sur le terrain des conditions de vie a souvent été intermittente et n'a pas permis de déboucher sur une stratégie à long terme.

Au printemps dernier le Conseil Central de Montréal de la Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.) organisait un Sommet populaire pour amorcer un débat avec les organisations populaires concernant les conditions de vie et les enjeux du développement de la région métropolitaine par rapport aux perspectives d'action et de lutte qu'il serait possible de définir conjointement.

Dans cette entrevue on aborde principalement les raisons qui ont motivé le Conseil Central à lancer ce sommet de même que les suites qu'il en attend.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Syndicats et organisations populaires : élaboration d'une perspective de lutte sur les conditions de vie

G. Larose

Gérald Larose est président du Conseil central de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui est l'une des trois principales centrales syndicales au Québec. Les Conseils centraux constituent une structure horizontale qui regroupe, à partir d'un découpage territorial — il y en a vingt-deux pour l'ensemble du Québec —, les syndicats des dix fédérations professionnelles de la CSN. Le Conseil central de Montréal, qui représente le tiers des effectifs de la CSN, est le plus important des Conseils centraux. Comme les autres, celui de Montréal a pour rôle d'assumer les tâches de formation syndicale et politique et d'organiser la mobilisation sur tous les fronts de lutte.

C'est dans ce cadre qu'en avril 1980 il prit l'initiative d'organiser un Sommet populaire pour répondre aux stratégies gouvernementales à l'égard du développement de Montréal et réorienter l'action syndicale sur le terrain des conditions de vie. Mais surtout, avec ce premier Sommet populaire, le Conseil central de Montréal visait à briser l'isolement entre les organisations syndicales et populaires pour qu'elles puissent se concerter en vue de dégager des perspectives d'appui mutuel. Comme on pouvait le lire dans un feuillet du Conseil central à l'occasion du Sommet : « La volonté du Conseil central de Montréal est d'animer et de soutenir les échanges entre les organisations syndicales et populaires de Montréal, avec l'espoir d'aboutir, dans six mois ou un an, à la convocation d'un second sommet où nous serions appelés à nous définir un certain nombre de positions et d'actions communes qui mettront un terme à notre isolement et qui feront de notre solidarité une réalité concrète et vécue. »

C'est surtout du Sommet populaire que nous entretient Gérald Larose.

On sait que les Conseils centraux, en particulier le Conseil central de Montréal, sont l'une des instances à l'intérieur de la CSN qui ont été les plus actives sur le terrain des conditions de vie — appui aux luttes des organisations populaires, mise sur pied de comités d'étude sur le logement, etc. Jusqu'à quel point, pour vous, les conditions de vie sont importantes ? Comment conciliez-vous ça avec votre mandat de défendre les intérêts des travailleurs dans les milieux de travail ?

La pratique syndicale concrète a des échos sur l'ensemble des conditions de vie. On pourrait donner l'exemple du secteur public, des hôpitaux. Lorsqu'on exige la clause de sécurité d'emploi ou encore la fermeté par rapport à l'abolition des postes ou aux coupures de services, indirectement ça se traduit par une volonté politique de maintenir des services à la population. Même si certains ont tendance à n'y voir que du corporatisme. Dans les secteurs faibles — textile, vêtement, chaussure — il est certain que la lutte doit d'abord porter sur un salaire décent, contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, afin de contribuer à l'amélioration de l'ensemble de leurs conditions de vie.

Par rapport aux différents fronts de lutte, une de nos hypothèses c'est qu'il est important pour la pratique syndicale régulière, orthodoxe, que les travailleurs puissent développer un niveau de

conscience en fonction du secteur qu'ils occupent, c'est-à-dire que leur lutte déborde la défense de leurs intérêts immédiats en se préoccupant de la population qu'ils desservent, s'ils sont dans le secteur public, ou du quartier où ils se trouvent, s'il s'agit de quartiers populaires. Pour nous, dans la pratique syndicale quotidienne, il est important que l'on puisse trouver une dimension sociale, politique, et ce à partir des lieux où se retrouvent les syndiqués.

Il faut cependant admettre que l'on n'est pas encore libéré, dans le mouvement syndical, d'un certain poids d'affairisme qui rive les syndicats à leurs problèmes immédiats sans développement d'une dimension politique. Pour renforcer la pratique syndicale il est pourtant essentiel d'avoir des ouvertures de ce côté-là. Élever le niveau de conscience, permettre que les travailleurs se situent par rapport à leur environnement social et même politique c'est un moyen de consolider, d'alimenter la pratique syndicale.

Pourquoi le Conseil central de Montréal s'est-il engagé, dernièrement, dans la préparation d'un Sommet populaire qui s'est tenu à la fin d'avril?

À ce propos, on peut faire appel à plusieurs raisons. Premièrement, le Conseil central en tant qu'organisme recevait quotidiennement, de la part des groupes populaires, une sollicitation incessante sans qu'on ait une politique d'ensemble sur les conditions de vie. Deuxièmement, depuis cinq, six ans, le Conseil central a retraité peu à peu par rapport à l'ensemble des fronts de lutte sur les conditions de vie. Ceci est dû, entre autres, à l'offensive économique — inflation, sécurité d'emploi — qui exigeait que l'on s'organise à l'intérieur pour mener des batailles très dures comme la campagne d'indexation, le front commun de 1976, les fermetures d'usine, etc. Les énergies étant consacrées à ces luttes-là, il nous a fallu retraiter par rapport aux luttes sur les conditions de vie. Troisièmement, il est important pour nous, en tant qu'organisation syndicale, de pouvoir compter sur l'ensemble de la population pour nos principales revendications. Et, pour développer ce lien avec la population, il faut d'abord passer par les lieux organisés que sont les groupes populaires. Quatrièmement, on constate qu'actuellement les divers fronts de lutte sont très isolés, marginalisés même. En tant qu'organisme syndical au niveau de la région métropolitaine, on estime que l'on peut contribuer à rompre l'isolement des groupes et à enclencher une démarche d'unité, qui ne soit ni idéologique, ni politique, mais plutôt une démarche d'unité dans l'action. Autrement dit, que l'on peut développer l'unité concrète à partir d'objectifs que l'on parviendrait à définir par consensus, une unité concrète qui respecterait l'autonomie des groupes. Ainsi, il faudrait faire en sorte qu'il y ait une meilleure connaissance des revendications de tous les groupes — que les revendications des uns soient d'abord connues des autres —, puis que l'on s'entende sur des priorités pour y mettre le maximum de nos énergies. Pour le moment il semble que pour chacun des groupes toutes les revendications sont importantes, de telle sorte que c'est difficile, pour l'ensemble des organismes syndicaux qui nous sont affiliés, d'identifier les priorités.

En résumé, pour nous, l'organisations du Sommet populaire visait d'abord à enclencher une démarche concrète d'unité d'action qui serait le résultat d'un consensus. Il ne s'agissait donc pas de définir à l'avance une ligne juste. L'unité au plan idéologique se développe dans la pratique — à partir des débats, des confrontations — et suit avant tout une démarche d'unité d'action. Certains militants préféraient que l'on s'entende au préalable sur un corpus idéologique. Moi je pense que dans le mouvement syndical ça ne marche pas de cette façon. On définira des consensus idéologiques une fois que l'on se sera entendu sur une démarche d'action concrète.

Est-ce qu'on peut voir dans le Sommet populaire une tentative pour relancer le deuxième front de la fin des années 60?

Il y a bien sûr des choses similaires, qui nous rappellent ce deuxième front. Mais l'hypothèse de travail que l'on place maintenant de l'avant, contrairement à ce qui existait à l'époque, c'est que, plutôt que de créer un deuxième front, en tant que tel, on vise à élargir le front qu'on occupe déjà, le front travail, à faire en sorte que le front travail puisse couvrir le front des conditions de vie, c'est-à-dire ce qui concerne la consommation, le logement, l'aménagement du territoire mais aussi la situation concrète de certaines catégories sociales comme les retraités, les femmes, les immigrants.

Par exemple, prenons les retraités. Dans la pratique syndicale orthodoxe, lorsque tu n'es plus au travail, tu n'es plus pertinent dans l'organisation syndicale. Pourtant, lorsque tu as été travailleur toute ta vie et que tu as milité dans ton organisation syndicale, tu devrais pouvoir entretenir des liens, au moins en termes de revendication, avec ton organisation syndicale.

Donc, d'une certaine manière on peut dire qu'il s'agit d'un deuxième front par rapport à notre pratique antérieure mais c'est surtout, pour nous, l'élargissement du front que l'on occupe déjà en inscrivant dans notre pratique régulière et concrète les différents fronts de lutte relatifs aux conditions de vie.

Le défaut du deuxième front, à la fin des années 60, c'était de ne pas être ancré dans le premier front, de telle sorte que c'étaient d'autres militants qui le prenaient en charge. Il faut plutôt que ces luttes soient ancrées dans le terrain privilégié que l'on occupe à l'heure actuelle.

Quels moyens entend prendre le Conseil central pour rejoindre les syndiqués et faire en sorte que le Sommet populaire débouche sur des projets et des réalisations concrètes ?

Je pense qu'on peut faire référence à trois éléments. D'abord, dans les suites du Sommet, on veut inscrire dans nos sessions de formation la problématique des luttes sur les conditions de vie. Ensuite, compte tenu des décisions du Sommet, nous voulons attabler des syndiqués des différents secteurs avec des représentants des groupes populaires dans ces mêmes secteurs. Enfin, dans un an le Congrès sera vraisemblablement précédé d'un deuxième Sommet, et un des thèmes de ce congrès-là sera précisément les questions du Sommet populaire. Comme nous voulons que ces questions soient appropriées par les syndicats un certain temps avant la tenue du congrès, c'est donc là un troisième élément qui va contribuer à ce que nous donnions davantage de consistance à la démarche qui fera suite au Sommet et qui nous permettra de rejoindre les syndiqués.

Dans ce cadre, comment entrevoyez-vous la participation des organisations populaires ?

D'abord, il faut dire que nous tenons à respecter les groupes. Nous ne voulons pas les récupérer mais nous tenons à ce qu'ils fassent leur propre démarche. Une de nos hypothèses, c'est que la présence du mouvement syndical sur ces fronts de lutte en lien avec les groupes va contribuer, d'une certaine manière, à favoriser à l'intérieur des groupes une vigilance au plan de la mobilisation, de leur caractère de masse.

Pour nous, il ne suffit pas qu'un front de lutte puisse compter sur des noyaux très aguerris, très articulés, très militants. Il faut que les revendications mises de l'avant signifient des choses concrètes pour tout le monde. En tant qu'organisation syndicale, nous allons être vigilants sur ce point. Il ne faut pas se laisser enfermer dans des débats idéologiques parce que, lorsque tu mènes des batailles, il est essentiel de faire le lien entre les intérêts immédiats et les intérêts à moyen ou long terme qui sont mis de l'avant.

Quelles sont les suites que vous attendez du Sommet ?

Au départ, dans la foulée du Sommet, on avait l'intention de constituer jusqu'en juillet des comités de travail pour chacun des fronts de lutte. Mais compte tenu des événements, ces échéances sont reportées au début de l'automne. Il faudra alors, de notre côté, avoir identifié des militants à l'intérieur des syndicats susceptibles de s'impliquer dans les différents fronts de lutte pour constituer des comités de travail.

À partir du moment où les comités auront été mis sur pied, il faudra définir ce que nous avons appelé la plate-forme de revendications communes.

Mais la tâche qui sera peut-être la plus difficile sera la mise sur pied d'une infrastructure de communication en vue de préparer le deuxième Sommet.

Cette expérience de la part du Conseil central n'est pas la première tentative d'intervenir sur les conditions de vie : à la fin des années 60 il y a eu les luttes sur le logement, la lutte contre l'autoroute est-ouest, la participation à la mise du pied du FRAP, et, un peu plus pard, l'appui au RCM. Il y a donc là une présence qu'on pourrait caractériser d'intermittente. Ceci s'explique bien sûr à partir d'une série de facteurs. Néanmoins certains semblent sceptiques par

rapport aux garanties que peut offrir le Conseil central sur ce plan. En quoi ce qui est mis de l'avant avec le Sommet populaire fournira-t-il plus de continuité dans la construction d'un front de lutte large sur les conditions de vie ?

La démarche que nous avons enclenchée nous fournit actuellement davantage de garanties d'une intervention quotidienne, régulière, suivie et conséquente sur les différents fronts de lutte. À partir du moment où ce sont des syndicats affiliés au Conseil central qui portent, en tant qu'organisations syndicales, les revendications, il est certain que leur présence au niveau du Conseil central de Montréal va s'accentuer.

Auparavant, c'était uniquement le Conseil central de Montréal en tant que Conseil central qui s'impliquait dans les fronts de lutte sur les conditions de vie. Autrement dit, les revendications restaient comme plaquées par rapport au fonctionnement de notre propre organisme. La démarche en cours vise plutôt à ce que les syndicats élargissent leur militance, sur la base de leur champ d'intérêts immédiats, en se faisant pour ainsi dire aiguillonner par les groupes populaires. Ceci devrait permettre d'intégrer dans notre pratique syndicale la dimension d'une amélioration des conditions de vie. Dès lors le Conseil central de Montréal ne sera plus uniquement un groupe d'appui.

Pour reprendre ce que j'ai déjà dit, il s'agit là d'un élargissement du front travail qui va nous permettre d'être plus constant dans nos interventions sur le terrain des conditions de vie, comme nous avons pu le faire par rapport à la question des femmes. À partir du moment où nous sommes impliqués dans les luttes sur la condition féminine pour mettre de l'avant des revendications concrètes comme « à travail égal, salaire égal », ou encore une politique de maternité, une politique de droits parentaux, une politique de garderie, etc. et que les batailles concrètes des syndicats se faisaient sur ces points, nous avons pu nous rendre compte que nous étions d'un certain poids.

Ces revendications sont portées par les femmes de notre organisation syndicale qui ont mené des luttes concrètes qui se traduisent même à l'intérieur des conventions collectives. Et je pense qu'il y a lieu de reproduire ce type de pratique syndicale pour les autres fronts de lutte.

Considérez-vous que toutes les luttes sur les conditions de vie sont d'égale importance ou êtes-vous en mesure, pour le moment, d'identifier certaines urgences ?

Nous n'avons pas nécessairement les mêmes priorités que les groupes populaires. En tant que Conseil central, spontanément, je dirais que nous avons comme priorité les chômeurs, les assistés sociaux et tout le secteur des groupes ethniques.

En termes de priorité, nous ne pourrons pas ignorer les problèmes de ces groupes sociaux parce qu'ils sont liés à notre campagne du droit au travail, de revenu minimum garanti, des services à la population, etc. Il y a déjà bon nombre d'éléments dans notre pratique qui font en sorte que l'on ne pourra passer à côté de ces questions.

Une autre priorité à mon avis qu'il faudra mettre de l'avant c'est la politique de santé.

Il serait difficile enfin de ne pas retenir le secteur logement qui demeure une priorité qui nous est davantage indiquée par les groupes populaires. C'est là un aspect important par rapport aux conditions de vie des travailleurs et il est essentiel d'en tenir compte.

Les autres fronts de lutte s'ajouteront en cours de route. Mais il y en a dont on ne parle pas parce que nous y sommes très présents, par exemple, la question des femmes. Sur cette question, nous avons un comité central et, comme je l'ai déjà dit, nous sommes très actifs.

Par rapport au caractère défensif des mobilisations et des luttes sur les conditions de vie de même qu'en ce qui concerne l'isolement — on pourrait parler de localisme — dans lequel ont été enfermés jusqu'à maintenant les militants et les organisations, est-ce que le Conseil central entrevoir de nouvelles perspectives ?

La démarche dans laquelle nous nous sommes engagés va soulever à moyen terme, sinon à court terme, toute la question, tout le débat sur l'organisation politique des travailleurs. Mois je pense que c'est sur cet aspect que nous allons déboucher car même si nous développons l'unité d'action sur des revendications, le vacuum de l'organisation politique des travailleurs se fait sentir.

Si pour certains groupes populaires la réponse semble déjà trouvée, pour nous ce n'est pas le cas. Il va falloir que l'on mène le débat à l'intérieur même de notre organisation précédé par un autre débat sur l'articulation des rapports et des liens entre groupes populaires et syndicats : comment est-ce possible de développer un rapport de forces entre les groupes populaires, les syndicats, mais aussi les forces progressistes sans « avaler » ou s'exclure mutuellement. Ce sera là un exercice délicat qui va demander beaucoup de vigilance, puisque si on prend le Conseil central de Montréal, même si ce n'est pas une grosse organisation, à côté des groupes populaires il peut sembler énorme. Donc comment, en liquidant des climats de méfiance que l'on pourrait entretenir, les uns pour des raisons politiques, les autres pour des raisons davantage numériques ou de force d'organisation, comment arriver à développer dans le respect de l'autonomie de chacun un minimum d'organisation qui fasse en sorte que l'on puisse réaliser les objectifs énoncés lors du Sommet populaire.

Finalement, on peut dire que le vacuum en termes d'organisation politique au Québec nous renforce dans la nécessité de développer des liens organisés, avec un minimum d'infrastructure —pour les communications, l'information — entre les groupes, de telle sorte que l'on puisse porter d'une façon soutenue le projet social et politique auquel a fait référence le Sommet populaire.

(Entrevue réalisée par Pierre Hamel)

revue internationale d'action communautaire

international review of community development

PROCHAIN NUMÉRO :

LA RECHERCHE-ACTION

Parution : printemps 1981

Abonnez-vous dès maintenant.
Voir les détails en dernière page.